

CONSEIL PORTUAIRE du PORT DE PIRIAC

Mardi 1^{er} juin 2021
Salle DUMET - Espace Kerdinon
14h - 16h

DÉLÉGATAIRE : SAS Loire-Atlantique Nautisme

- Compte-rendu du précédent conseil portuaire
- Rapport du délégué



ARRETE N° 21-123 CP
Constitutif du conseil portuaire du port de Piriac
LE PRÉSIDENT DU SYNDICAT MIXTE LES PORTS DE
LOIRE-ATLANTIQUE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.3211.1 et suivants,
- VU** le Code des Transports et plus particulièrement ses articles L.5314-2 à L.5314-12 ; R5314-13 à R.5314-16 et R.5321-21 à R.5321-2,
- VU** les délibérations concordantes et unanimes des assemblées délibérantes des collectivités, des établissements publics de coopération intercommunale et du Département de Loire-Atlantique, sollicitant la création du Syndicat mixte des ports de pêche et de plaisance et approuvant ses statuts et le transfert de compétences,
- VU** l'arrêté préfectoral en date du 11 décembre 2019 portant transfert du port de plaisance de Piriac, au Syndicat mixte Les ports de Loire-Atlantique, objet du présent arrêté,
- VU** les délibérations n° 1.2 et 1.3 du 9 septembre 2020, relatives à l'élection du Président et des Vice-présidents du Syndicat mixte Les ports de Loire-Atlantique ;

Considérant l'échéance des mandats des membres du conseil portuaire et la nécessité de procéder au remplacement des membres décédés, démissionnaires ou qui ont perdu la qualité en raison de laquelle ils étaient désignés,

ARRÊTE

Article 1^{er} - Objet

La composition du conseil portuaire du port de Piriac est déterminée conformément au tableau, ci-annexé, modifié et remplaçant celui du 21 octobre 2020.

Article 2 - Effet

Le présent arrêté vaut radiation des membres décédés, démissionnaires ou qui ont perdu la qualité en raison de laquelle ils étaient désignés.

Article 3 - Durée

Conformément aux dispositions de l'article R.5314-24 du code des transports, la durée des mandats des membres du conseil portuaire est de cinq ans.

L'échéance du présent mandat est fixée au 28 mai 2025.

Lorsqu'un membre titulaire décède, démissionne ou perd la qualité en raison de laquelle il était désigné, il est remplacé pour la durée du mandat restant à courir par un membre désigné dans les mêmes conditions.

Les fonctions des membres du conseil portuaire sont gratuites.

Article 4 - Présidence

En application de l'article R.5314-14 du code des transports, la présidence des conseils portuaires est assurée par Monsieur le Président du Syndicat mixte des Ports de Loire-Atlantique ou son représentant.

Article 5 - Rôle

Les membres du conseil portuaire sont obligatoirement consultés sur les objets suivants :

- La délimitation administrative du port et ses modifications
- Le budget prévisionnel du port, els décisions de fonds de concours du concessionnaire,
- Les tarifs et conditions d'usage des outillages, les droits de port,
- Les avenants aux concessions et concessions nouvelles,
- Les projets d'opérations de travaux neufs,
- Les sous-traités d'exploitation,
- Les règlements particuliers de police.

Article 6 - Exécution

Monsieur le directeur général du Syndicat mixte des ports de Loire-Atlantique est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à chacun des membres dudit conseil portuaire.

Fait à Saint-Nazaire, le 14/04/2021

Acte rendu exécutoire le
Après envoi en préfecture le
Et affichage le

Le Président du Syndicat mixte
Les ports de Loire-Atlantique



Philippe GROVALET

CONSEIL PORTUAIRE DU PORT DE PIRIAC

Qualités des membres du conseil portuaire			Désignation des représentants à voix délibérative	
			Titulaires	Suppléants
Le président du Syndicat mixte ou son représentant	Délégué.e du Syndicat mixte	1	Bernard LEBEAU	Lydia MEIGNEN
Un représentant désigné par le concessionnaire lorsqu'il existe un seul concessionnaire ou un membre désigné par chaque concessionnaire lorsqu'il y a au moins deux concessionnaires.	Représentant.es du concessionnaire	1	Emmanuel JAHAN <i>Loire-Atlantique Nautisme</i>	Laurent NICOLLE <i>Loire-Atlantique Nautisme</i>
Un représentant désigné en son sein par le conseil municipal, de chacune des communes sur le territoire desquelles s'étend le port.	Représentant.e de la commune de Préfailles	1	Daniel ELOI <i>Conseiller municipal</i>	Patrick HUGUET <i>Conseiller municipal</i>
Des membres représentant les personnels suivants concernés par la gestion du port.	Un membre du personnel du Syndicat mixte ou mis par l'État à la disposition du syndicat mixte appartenant aux services chargés des ports.	1	Julien SAVARIT <i>Commandant de port du Syndicat mixte</i>	Michel GENTHON <i>Directeur adjoint sur Syndicat mixte</i>
	Un membre représentatif du personnel du concessionnaire	1	Jean-Charles BEGOUIN <i>Loire-Atlantique Nautisme</i>	Frédéric DACHEUX <i>Loire-Atlantique Nautisme</i>
Six membres représentant les usagers du port appartenant aux catégories mentionnées à l'article R.5314-27	Membres représentant les navigateurs de plaisance désignés par le CLUPP	3	Jean-Claude SOUDAY	Christian PAROUX
			Jérôme DANGUY	Pierre-Yves MAHE
			Jean-Claude MABO	Richard LOUVAIN
	Membres représentant les services nautiques, construction, réparation, et les associations sportives et touristiques liées à la plaisance désignés par le Président du Syndicat mixte	3	Pierre BOUSQUET <i>Voilerie Biscay</i>	Pascal ALLAIN
			Olivier CUISINIER <i>Piriac Diffusion Marine</i>	Alex LEMERLE
			Gilles LECRECQ <i>Piriac Nautic</i>	Claude THOUROT
Représentants des usagers au titre des activités de pêche		1	Cédric HERVEL	Didier JOSSO

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL PORTUAIRE DE PIRIAC 5 novembre 2020

Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu du précédent conseil portuaire
- Bilan du délégué
- Tarifs 2021

Membres du conseil portuaire présent.es

M. Bernard LEBEAU, Vice-président du Syndicat mixte les Ports de Loire-Atlantique,
M. Emmanuel JAHAN, SAS Loire Atlantique membre du personnel du concessionnaire,
M. Charles BEGOUIN, SAS Loire Atlantique membre du personnel du concessionnaire
M. Daniel ELOI, représentant de la commune,
M. Jérôme DANGY, représentant les usager du port,
M. Claude THOUROT, représentant les usagers du port,
M. Jean-Claude SOUDAY, représentant les usagers du port,
M. Michel GENTHON représentant le personnel du Syndicat mixte Les Ports de Loire-Atlantique concerné par la gestion du port.

Invité.es

M. Gildas GUGUEN, Directeur du Syndicat mixte,
Mme Christiane VAN GOETHEM, conseillère départementale, canton de Pornic,
Mme Valérie BOULAIN, assistante du Syndicat mixte,
Mme Séverine GUILLOU, service infrastructures voies navigables du Département, mise à disposition du Syndicat mixte.

Ouverture de séance

Monsieur Lebeau soumet le procès-verbal de la séance précédente,

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Président présente l'ordre du jour avec vote des tarifs et donne la parole à Jean-Charles BEGOUIN pour la présentation du rapport du délégué du port de Piriac.

Rapport annuel du délégué

- Bilan 2020

Malgré la crise liée à la Covid19, M. Beguin présente un bilan de saison satisfaisant malgré l'épisode COVID..

Une fréquentation en hausse de 18% sur juillet, stable sur août et de plus 50% en septembre par rapport à l'année 2019.

Après ce confinement strict, les gens ont eu le besoin de s'évader tout en restant en France, les escales ainsi que les passages en cale ont augmenté.

De très bons retours clients sur les nouveaux équipements suite aux rénovations, de très bon retour sur l'équipe en place qui se traduit par la meilleure note des pays de Loire et Bretagne Sud sur le site Navily.

Plus d'incidents que les années précédentes dû à des erreurs de manœuvres de plaisanciers.

Passeport escale : plus de consommation en septembre, toujours lié au Covid 19..

M. Dangy souhaiterait une linéarisation du passeport escale sur l'année afin de simplifier le processus, M. Jahan est plutôt favorable à cette idée.

M. Genthon demande si le bilan financier du passeport est positif..

M. Dangy précise qu'il y a beaucoup de place qui se sont libérées, ce qui permet d'accueillir plus de plaisanciers.

M. Jahan confirme que le passeport a été créé pour optimiser l'occupation des ports.

Activité des professionnels :

Une période très calme fin mars début avril dû au confinement, une reprise normale des activités début avril, la courbe à fin septembre ne montre pas de retard par rapport aux autres années.

L'agenda des chantiers de novembre ne semble pas impacté par le reconfinement.

Rappel des mesures mises en place pendant la période de confinement :

- Portillon d'accès au sanitaire fermé
- Renforcement des prestations ménages
- Mise à disposition de virucide
- Neutralisation de certains lavabos
- Mise en place de dispositions pour le respect des gestes barrières
- Diffusion du code WIFI via SMS
- Réactivations des cartes Parking et carte Passeport à distance, ces nouveaux dispositifs continueront d'être utilisés à l'avenir.

SERVICES :

- 7 bateaux ont pu bénéficier de la mise à sec estival contre 10 en 2019.
- Maintien du règlement, 15 véhicules maximums en stationnement sur le parking,
- Peu de saturation du parking avec une autorisation de présence de 72h.
- Proposition de stationnement sur les chantiers.

M. THOUROT remarque que certains plaisanciers partis en mer se garent avec leur remorque sur le parking en face de l'école de voile, ce qui prend la place de 3 voitures, un signalement a été fait à la mairie, souvent ces stationnements gênants durent plusieurs jours.

M. Dangy suggère que les remorques soient interdites sur le parking de port boucher, et que leur stationnement soit imposé de l'autre côté de la rue ;

M. JAHAN précise que les plaisanciers sont informés de l'emplacement des différents parkings sur Piriac par un flyer, distribué à leur arrivée et par un affichage sur la cale de mise à l'eau.

M. LEBEAU demande à ce que les membres du conseil se rencontrent afin de partager leurs idées et de trouver une solution viable pour le prochain conseil portuaire.

M. JAHAN est favorable à cette idée d'échange.

TRAVAUX REALISES :

Cale extérieure, remplacement des anneaux d'amarrage et des échelles de quais, rénovation des bornes électriques, rénovation du parking des ports, recours auprès de certaines entreprises qui sont intervenues dans la rénovation de la capitainerie, (carrelage, aération), finalisation du marquage au sol sur le carénage.

M. JAHAN tient à remercier tout le personnel des ports impliqué et disponible durant ce confinement, ils se sont mobilisés pour faire l'entretien du port et la manutention des bateaux des plaisanciers.

TRAVAUX à VENIR :

Rénovation des pieux et anneaux de guidage, enlèvement des coquillages sur les œuvres vives, poursuite de l'installation de temporisation sur les bornes électriques, remplacement et déploiement de la couverture Wifi, déploiement vidéo d'exploitation en fonction du retour de la préfecture, entretien courant des pontons, remplacement du système de contrôle d'accès (mise en place de barrières), acquisition d'un nouveau bateau de service, diagnostic de la potence pour remise à niveau, mise en place d'un contrôle d'accès autonome.

M. Jahan informe qu'un dossier a été déposé en préfecture début 2020 sur la mise en place de la vidéo protection, aucun retour pour le moment.

LE DRAGAGE :

Interventions de M. Jahan :

Modification administrative avec enquête publique, le dossier a pris du retard et les travaux planifiés en novembre, 2 jours avant le confinement, seront reportés en février, mars 2022 avec l'accord des représentants des pêcheurs.

TRAVAUX POUR L'HIVER :

RDV d'accueil pour les nouveaux clients, mise en place de cours à la manœuvre pour les équipages et plus particulièrement les couples, renouvellement en ligne des contrats 2021, Étude sur la possibilité de créer un boat club sachant que les 2 derniers clubs ont arrêtés leur activité.

DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE :

Mise à l'étude de 3 prototypes proposés afin d'optimiser la consommation d'eau.

Le but est de pomper de l'eau de mer pour le nettoyage des bateaux, et de basculer celle-ci sur une partie du réseau pour le rinçage. Labélisation port propre pour la fin d'année 2021.

Tarifs 2021 : Proposition de geler les tarifs.

M. Genthon a demandé aux différents exploitants des ports du Syndicat mixte de se concerter pour proposer une stabilité des tarifs.

Nouvelle directive Européenne : mise en concurrence des entreprises sur le domaine portuaire.

BATEAUX de PATRIMOINE :

M. JAHAN informe qu'une demande a été faite pour l'accueil d'un bateau à caractère patrimoniale, ne sachant pas encore comment la traiter, il demande l'avis aux membres. Il explique le fonctionnement à Pornic : un comité d'agrément s'est mis en place, il est composé du gestionnaire, de la ville, du déléguant et quelques associations, avec une volonté politique qui mise sur la renommée et l'attractivité du site.

Aujourd'hui, si on applique les règles du port, on lui demande de s'inscrire sur la liste d'attente, on peut privilégier ces demandes avec l'accord et l'avis de tous.

Mr Dangy est d'accord sur le principe mais souhaite qu'en contrepartie, il participe aux illuminations de Noël, qu'il fasse naviguer les gens qui n'ont pas l'habitude afin de leur faire découvrir la mer. Il s'interroge à savoir s'il est inscrit à la fondation du patrimoine maritime et fluvial ?

M. JAHAN précise que la démarche est en cours et que pour info c'est un bateau qui a été construit au chantier à Mesquer.

M. Jahan propose que M. Begouin reprenne le dossier afin de faire un compte rendu sur le fonctionnement à Pornic.

AVENANT AU CONTRAT DE CONCESSION :

Mutualisation entre la CCI et la SAEML pêche et plaisance à partir de 2021 avec une nouvelle nomination : Loire-Atlantique Nautisme.

L'ensemble des conditions d'exploitation sera transféré dans cette nouvelle société SAS afin d'exploiter, développer les ports de plaisance. Chaque port conservera ses conseils portuaires.

Pompes de relevage très faible débit : en étude avec l'entreprise qui a installé la station.

Piriac Nautic demande une place professionnelle, sa demande sera traitée Conformément au nouveau règlement, avec publication dans la presse.

Une place professionnelle est soumise à certaines règles d'utilisation.

Mr Bousquet demande s'il y aura un jour une potence sur le port de Piriac, M. Jahan alerte sur le coût de ces travaux, il faudrait voir avec le Syndicat mixte s'il y a une possibilité d'investissement.

M. Guguen intervient pour expliquer que l'on est dans une délégation de service public et ce qui fait foi est le cahier des charges, l'exploitant doit pouvoir exploiter en faisant un peu de profit pour pouvoir investir dans des nouveaux services. Le rôle du Syndicat mixte est de récupérer les redevances domaniales qui doivent être calculer en fonction des besoins et il étudiera, après discussion avec l'exploitant, sur le fait d'engager ou non des investissements sur les infrastructures.

Mr Lebau propose de délibérer sur les tarifs ;

- la tarification pour l'année 2021 est adoptée à l'unanimité. Il souligne la dynamique du conseil et la réactivité des échanges.

La séance est levée à 12H45.

PORT DE PIRIAC

RAPPORT

SAS LOIRE-ATLANTIQUE NAUTISME



**LOIRE -
ATLANTIQUE
NAUTISME**

**PORT
PIRIAC-SUR-MER**

CONSEIL PORTUAIRE

1er juin 2021





ORDRE DU JOUR

1. Bilan de l'activité 2020

- Bilan d'activité
- Bilan financier

2. Activité premier semestre 2021

- Indicateurs d'activités
- Travaux, équipements et services

3. Prévisions pour fin 2021

- Travaux, équipements et services

4. Questions diverses



BILAN FINANCIER 2020





BILAN FINANCIER 2020

Les produits d'exploitations

en €	Pêche	Plaisance	2019	Pêche	Plaisance	2020
Production vendue	4 314	1 454 194	1 458 509	4 238	1 465 829	1 470 067
Contrats annuels + temporaires		1 128 331	1 128 331		1 109 241	1 109 241
Contrats mixtes		16 973	16 973		9 846	9 846
Cale de mise à l'eau		6 120	6 120		5 383	5 383
Escalaes		187 345	187 345		217 688	217 688
Frais d'exploitation - Garanties d'usages		18 041	18 041		19 498	19 498
Liste d'attente		6 551	6 551		6 401	6 401
Grutages et manutentions		42 859	42 859		49 869	49 869
Taxe stationnement annexes		40 569	40 569		40 569	40 569
Produits débarqués	4 314		4 314	4 238		4 238
Autres produits d'activités annexes		7 405	7 405		7 334	7 334
Ventes de marchandises	0	201 696	201 696	0	197 198	197 198
Vente de carburants		201 696	201 696		197 198	197 198
Subventions d'exploitation	0	19 116	19 116	0	6 231	6 231
Région		3 116	3 116		6 231	6 231
Mairie		16 000	16 000		0	0
Reprises sur amts et provisions	10 800	193 432	204 232	0	47 734	47 734
Reprise de provisions charge exploitation	10 800	193 432	204 232		47 734	47 734
Transferts de charges	0	0	0	0	0	0
Différence de règlement produits			0			0
Transferts de charges salaires			0			0
Transferts de charges d'exploitation	0		0			0
Autres produits	0	-29 207	-29 207	0	-27 936	-27 936
Reprise prov gros entretien			0			0
Produits divers de gestion		-29 207	-29 207		-27 936	-27 936
Total produits d'exploitation	15 114	1 839 232	1 854 346	4 238	1 689 056	1 693 295

Le total des produits d'exploitation connaît une diminution de 161 051 €, soit une baisse de 8.6 %. Cette évolution globale est due à la reprise de provisions en 2019 et qui n'a pas été renouvelée en 2020.

Le chiffre d'affaires des contrats annuels et temporaires est en diminution en raison de la période de confinement qui a limitée les séjours temporaires en début de saison.

Les recettes liées aux escales sont en augmentation malgré le nombre de bateaux accueilli qui a diminué entre 2019 et 2020. Cette évolution s'explique par la taille moyenne des bateaux accueillis qui a augmenté.

Les ventes de carburant connaissent également une baisse de leur chiffre d'affaire alors que le volume vendu est plus important entre 2019 et 2020. La baisse des prix d'achat du carburant entre ces 2 années a impacté le chiffre d'affaire.



BILAN FINANCIER 2020

Les charges d'exploitation

	Pêche	Plaisance	2019	Pêche	Plaisance	2020
Achats matières et fournitures		192 466	192 466		187 522	187 522
Variation de stock			0			0
Autres achats et charges externes		438 780	438 780		412 651	412 651
Impôts et taxes		97 301	97 301		98 483	98 483
Charges de personnel		547 333	547 333		491 065	491 065
Dotations amortissements & prov.	422	191 575	191 997	422	190 536	190 958
Autres charges	5 430	124 223	129 653	5 420	111 567	116 987
Total charges d'exploitation	5 852	1 591 676	1 597 529	5 842	1 491 825	1 497 667

Les charges 2020 sont légèrement inférieures aux charges de l'année précédente. Elles demeurent également plus faibles que le budget prévu.

Les frais de personnels sont légèrement sous le niveau attendu (- 30 k€) en raison d'une prévision d'embauche qui été reportée en 2021. Les travaux sous-traités sont en baisse comme l'entretien et la réparation. Ces budgets avaient été plus élevés en 2019 en raison de la finalisation des travaux de réhabilitation de la capitainerie.



BILAN FINANCIER 2020

	Pêche	Plaisance	2019	Pêche	Plaisance	2020
Production vendue	4 314	1 421 369	1 425 683	4 238	1 434 274	1 438 512
Ventes de marchandises		201 696	201 696		197 198	197 198
Subventions d'exploitation		19 116	19 116		6 231	6 231
Reprises sur amts et provisions	10 800	193 432	204 232		47 734	47 734
Transferts de charges			0			0
Autres produits		3 619	3 619		3 620	3 620
Total produits d'exploitation	15 114	1 839 231	1 854 346	4 238	1 689 058	1 693 296
Achats matières et fournitures		192 466	192 466		187 522	187 522
Variation de stock			0			0
Autres achats et charges externes		438 780	438 780		412 651	412 651
Impôts et taxes		97 301	97 301		98 483	98 483
Charges de personnel		547 333	547 333		491 065	491 065
Dotations amortissements & prov.	422	191 575	191 997	422	190 536	190 958
Autres charges	5 430	124 223	129 653	5 420	111 567	116 987
Total charges d'exploitation	5 852	1 591 676	1 597 529	5 842	1 491 825	1 497 667
Résultat d'exploitation	9 262	247 555	256 817	-1 604	197 233	195 629
Total Produits financiers		15 754	15 754		10 953	10 953
Total Charges financières	9 467	112 900	122 367	8 611	112 088	120 700
Résultat financier	-9 467	-97 146	-106 613	-8 611	-101 135	-109 747
Plus value de cession d'actifs			0			0
QP de subvention virée au résultat	1 171	120 114	121 285	1 171	120 610	121 781
Total produits exceptionnels	1 171	120 114	121 285	1 171	120 610	121 781
VNC éléments d'actifs cédés			0			
Autres charges exceptionnelles			0		1 298	1 298
Total charges exceptionnelles				0	1 298	1 298
Résultat exceptionnel	1 171	120 114	121 285	1 171	119 312	120 483
Participation des salariés			0			0
Impôt (y compris CICE)	18	5 349	5 367	-2 532	63 275	60 743
Résultat net	948	265 174	266 122	-6 513	152 135	145 622



ACTIVITE PREMIER SEMESTRE 2021





INDICATEURS D'ACTIVITE 2021

Le renouvellement des contrats

Les résiliations de contrats

2019	2020	2021
40	28	24

Les changements de bateaux

2019	2020	2021
21	19	20

Les changements de places (même bateau)

2019	2020	2021
30	20	29

Retours d'absence prolongée

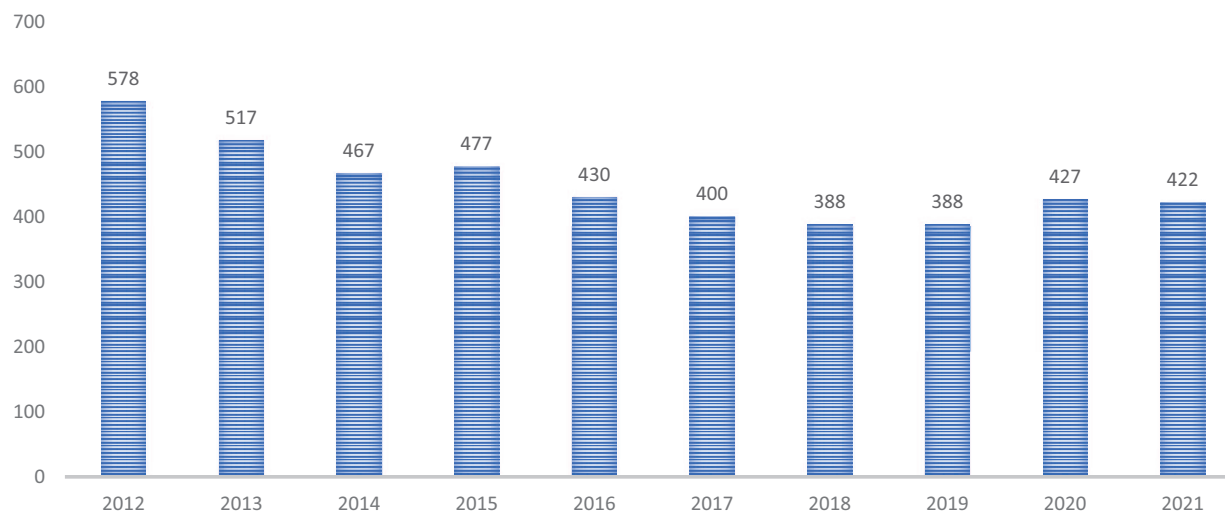
2019	2020	2021
10	2	5



INDICATEURS D'ACTIVITE 2021

La liste d'attente

NOMBRE INSCRITS SUR LISTE D'ATTENTE





TRAVAUX, EQUIPEMENTS & SERVICES

Les travaux réalisés début 2021

Ponton Lourd :

- Renforcement des zones de frottement des patins
- Remise en état des colliers
- Mise en peinture des pieux
- Nettoyage des bords du ponton
- Remplacement des anodes

Pontons :

- Remplacement du platelage sur ponton B, F et G
- Remplacement platelage passerelle ponton A, B et C
- Démoussage ponton via Chantier Accès Réagis
- Poursuite du déploiement de la temporisation sur les prises
- Remplacement des antennes Wifi

Parking voiture :

- Mise en place de barrières

Seuil / Entrée porte :

- Nettoyage et inspection de l'équipement
- Enlèvement du sable dans l'avant port

Aire de carénage / potence :

- Réalisation de la maintenance annuelle de la potence
- Diagnostic du système de traitement de l'aire de carénage

Station Carburant :

- Remplacement des flexibles des pistolets



TRAVAUX, EQUIPEMENTS & SERVICES

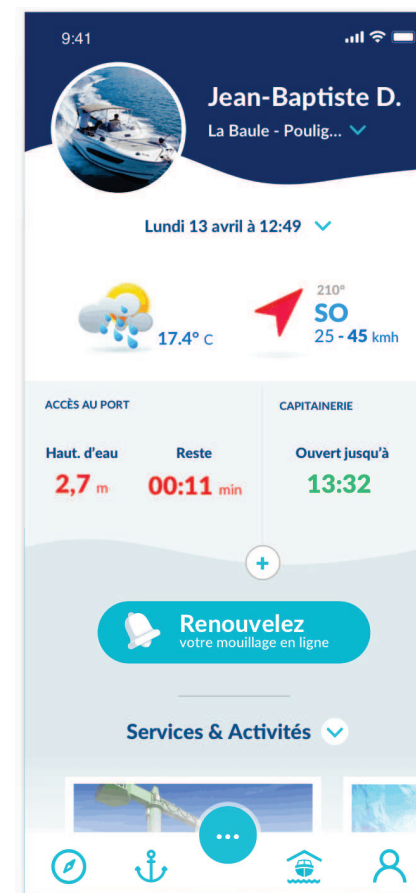
Les services mis en place

Le portail client :

- Renouvellement du contrat en ligne
- Nouveau design du portail
- Version Web et Mobile
- Traitement des bugs de connectivité

Les services au clients :

- La mise à sec estivale
- Le rendez-vous de bienvenue
- La formation Duo
- La distribution des nouveaux goodies
- La mise à jour des prospectus et de la signalétique
- Avancement dans la démarche Port Propre





PREVISIONS FIN 2021





TRAVAUX, EQUIPEMENTS & SERVICES

Les travaux prévus

Cale de mise à l'eau :

- Remplacement de la barrière d'accès
- Mise en place d'un service d'accès à la cale en ligne

Aire de carénage / potence :

- Lancement d'une consultation pour la mise à niveau du système de traitement
- Poursuite de la réflexion sur la potence

Bateau de services :

- Acquisition d'un nouveau bateau de service
- Echanges avec les services de l'état

Seuil / Entrée porte :

- Sécurisation du système de relevage de secours
- Mise en place d'un protocole de test d'alarmes

Dragage du port :

- Avis favorable des services de l'état suite à l'enquête publique.
- Finalisation de l'appel d'offre en cours concernant l'entreprise en charge des travaux
- Intervention prévue entre mi-février et fin mars 2022 entre les pontons F et C
- Activité portuaire sera impactée de début janvier à fin avril (déplacement des bateaux, dépose et repose des catways, etc...)
- Information auprès des clients à la rentrée

Vidéo Exploitation:

- Déploiement de 2 nouvelles caméras suite à l'accord des services de la préfecture



Les nouveaux services à venir

Liste d'attente :

- Renouvellement de l'inscription sur liste d'attente via l'application

Bouées d'attente

- Mise en place de 2 bouées d'attentes supplémentaires

Boitiers Vigie :

- Commercialisation d'un service de protection et d'assistance via un boitier embarqué

Préservation ressource en eau :

- Mise en test d'une mallette permettant le pompage d'eau de mer pour le rinçage des bateaux



 FALCO®



QUESTIONS DIVERSES



Merci

